



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(LIII)/16
2 décembre 2017

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-TROISIÈME SESSION
27 novembre – 2 décembre 2017
Lima (Pérou)

DÉCISION 3 (LIII)

BUDGET ADMINISTRATIF BIENNAL DES EXERCICES 2018 ET 2019

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant l'article 3.3 du Règlement financier et règlement relatif aux projets de l'OIBT, qui stipule que le Conseil approuve et adopte le budget du Compte administratif par une Décision du Conseil;

Décide de:

1. Approuver et adopter le Budget administratif biennal des exercices 2018 et 2019 tel qu'il figure dans le document CFA(XXXII)/2 Rev.1, pour un montant de 7 108 547 \$EU et de 7 104 341 \$EU respectivement.

* * *